



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mil vingt-six**
Le Vingt Mars à 19 heures 00

Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Madame CHERVIN Stéphanie, Maire

Étaient présents :

**Mme. CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme ÉGAL BUJAN. M. BOUCHET.
Mme MERLE. M. BODIN. M. GANTHER. Mme GRIMAUD.
M. CHERVIER. M. FUMOUX. Mme ROMEUF. M. BOUTONNAT.
Mme AUGIER. Mme. BONNEFOY. Mme BOURDUCHE.
M. COUPERIER. Mme. COURSOL. Mme CHAPON-ROLLAT. M.
MERCIER, M. HOARAU. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- M. TERRENOIRE, pouvoir à Mme CHERVIN,
- Mme. RAQUIN, pouvoir à Mme CHAPON-ROLLAT.

Monsieur Michaël MERCIER a été élu Secrétaire.

**DATE DE
CONVOCAION
16 MARS 2026**
**DATE D'AFFICHAGE
16 MARS 2026**

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 23
PRESENTS : 21
VOTANTS : 23**

**OBJET :
DÉLÉGATIONS
COS.**

Madame le Maire propose au Conseil de désigner :

Madame ÉGAL BUJAN Séverine
Madame ROMEUF Stéphanie

comme déléguées de la commune au Comité d'œuvres Sociales
du Pays de Lapalisse (C.O.S.).

Le Conseil, entendu les explications de sa Présidente,
décide à l'unanimité, de nommer Madame ÉGAL BUJAN Séverine
et Madame ROMEUF Stéphanie, déléguées de la commune au
Comité des Œuvres Sociales du Pays de Lapalisse (C.O.S.).

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et
an que dessus.

Pour copie conforme,
Stéphanie CHERVIN,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

- 9 AVR. 2026

Publié

le : 23 MARS 2026

Accusé de réception de la télétransmission
le :

